



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/224
24 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 71 g) de l'ordre du jour provisoire*

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET : DÉSARMEMENT RÉGIONAL

Lettre datée du 10 juillet 1996, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Estonie, de la Lettonie et
de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration conjointe des chefs de gouvernement des États baltes sur les conclusions de Vienne de la Conférence d'examen du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (voir annexe). Ce document a été adopté par le Premier Ministre de la République d'Estonie, le Ministre Président de la République de Lettonie et le Premier Ministre de la République de Lituanie lors d'une réunion tenue à Vilnius le 16 juin 1996.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 71 g) de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de
l'Estonie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Trivimi VELLISTE

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Lettonie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Aivars BAUMANIS

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Oskaras JUSYS

* A/51/150.

ANNEXE

Déclaration conjointe publiée à Vilnius le 16 juin 1996 par les
chefs de gouvernement de la République d'Estonie, de la République
de Lettonie et de la République de Lituanie sur les conclusions de
Vienne de la Conférence d'examen du Traité sur les forces armées
conventionnelles en Europe

Lors de notre réunion tenue à Vilnius le 16 juin 1996, nous, chefs de gouvernement de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, avons examiné les conclusions de Vienne de la Conférence d'examen du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE).

Nous nous félicitons de la préservation du Traité FCE en tant que l'une des pierres angulaires de la sécurité européenne.

Nous avons noté avec satisfaction le renforcement des mécanismes de vérification et d'inspection, ainsi que l'intensification des échanges d'informations militaires qui ont été convenus lors de la Conférence d'examen.

Nous avons exprimé notre préoccupation au sujet des décisions qui créent des conditions propres à accroître la concentration des forces armées dans la région de la Baltique.

Nous avons noté l'absence de consultations politiques avant et pendant la Conférence d'examen du Traité FCE entre les États parties au Traité et les autres pays légitimement concernés.

Nous avons demandé aux États-Unis d'Amérique et aux pays d'Europe occidentale de réaffirmer leur appui politique et d'accroître leur assistance technique en ce qui concerne l'intégration des États baltes dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les institutions européennes.

Le Premier Ministre de
la République d'Estonie

Tiit VAHI

Le Ministre Président de la
République de Lettonie

Andris ŠKELE

Le Premier Ministre de la
République de Lituanie

Mindaugas STANKEVIČIUS
